

**Assemblée générale**

Distr. générale
9 janvier 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 142 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération
des Nations Unies en Côte d'Ivoire

**Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération
des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
III. Exécution du budget	34
A. Ressources financières	34
B. Évolution des dépenses mensuelles	35
C. Autres recettes et ajustements	35
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	36
E. Contributions non budgétisées	36
IV. Analyse des écarts	37
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	41



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de l'ONUCI est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; ordre public; et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	231 253,2	231 857,0	(603,8)	(0,3)
Personnel civil	83 396,9	80 324,9	3 072,0	3,7
Dépenses opérationnelles	158 239,2	138 587,7	19 651,5	12,4
Montant brut	472 889,3	450 769,6	22 119,7	4,7
Recettes provenant des contributions du personnel	8 020,1	7 597,9	422,2	5,3
Montant net	464 869,2	443 171,7	21 697,5	4,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	472 889,3	450 769,6	22 119,7	4,7

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de
			effectivement pourvus (moyenne)	vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	200	200	194	3,0
Contingents	7 915	7 844	7 753	1,2
Police civile	450	441	386	12,5
Unités de police constituées	750	688	646	6,1
Personnel recruté sur le plan international	469	458	373	18,6
Personnel recruté sur le plan national	590	576	530	8,0
Volontaires des Nations Unies	282	210	227	(8,1)
Personnel temporaire ^c				
Recruté sur le plan international	9	8	3	62,5

Recruté sur le plan national	18	13	–	100,0
Personnel fourni par des gouvernements	8	8	8	–

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 13 avril 2007 (A/60/753), puis révisé dans le rapport du 26 septembre 2006 (A/61/468), s'élevait à un montant brut de 472 889 300 dollars (montant net : 464 869 200 dollars). Il devait couvrir le déploiement de 200 observateurs militaires, de 7 915 membres des contingents, de 450 fonctionnaires de police des Nations Unies, de 750 membres d'unités de police constituées, de 469 agents recrutés sur le plan international, de 590 agents recrutés sur le plan national et de 282 Volontaires des Nations Unies, ainsi que 27 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (répartis entre 9 agents recrutés sur le plan international et 18 recrutés sur le plan national) et 8 agents fournis par le Gouvernement.

2. Compte tenu des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans ses rapports sur le financement de l'ONUCI (A/60/896, par. 52, et A/61/551, par. 14), l'Assemblée générale, dans ses résolutions 60/17 B et 61/247, a ouvert un crédit d'un montant brut de 472 889 300 dollars (montant net : 464 869 200 dollars) aux fins du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice 2006/07. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de l'ONUCI dans sa résolution 1528 (2004) pour une période initiale de 12 mois à compter du 4 avril 2004. Il a établi le mandat pour la période considérée dans le présent rapport dans ses résolutions 1652 (2006), 1682 (2006), 1726 (2006) et 1739 (2007). Par sa résolution 1682 (2006), le Conseil a autorisé une augmentation des effectifs de l'ONUCI à hauteur de 1 500 personnels supplémentaires, dont un maximum de 1 025 personnels militaires et de 475 personnels de police civile. Dans sa résolution 1739 (2007), le Conseil a prorogé le mandat de l'ONUCI jusqu'au 30 juin 2007 et a décidé que l'Opération s'acquitterait du mandat énoncé au paragraphe 2 de ladite résolution.

4. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif global, à savoir le retour à la normalité et à la sécurité en Côte d'Ivoire.

5. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué pendant la période considérée à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après sous les rubriques suivantes : cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; ordre public; et appui.

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2006/07 effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs, qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées, et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : cessez-le-feu

Réalisation escomptée 1.1 : stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 (2004/05 : 2; 2005/06 : 0; 2006/07 : 0)	Objectif atteint. Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 n'est à signaler.	
Restructuration et réforme des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) conformément aux Accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria	Conformément à l'Accord de paix de Ouagadougou signé le 4 mars 2007, les deux forces, à savoir les Forces nouvelles et les Forces nationales de défense et de sécurité, seront fusionnées en une nouvelle force intégrée de défense ivoirienne. À l'occasion d'une réunion tenue le 23 avril 2007, le Ministre de la défense a décidé de créer une commission chargée de l'attribution des rangs dans les futures forces de défense. L'objectif du Gouvernement est de fusionner les deux forces, puis d'en réduire progressivement les effectifs en prenant des mesures d'incitation.	
Aucun cas de groupes armés n'ayant pas signé l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 menaçant la population civile (2004/05 : 3; 2005/06 : 0; 2006/07 : 0)	Objectif atteint. Aucun cas de groupes armés n'ayant pas signé l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 menaçant la population civile n'a été signalé.	
Les parties ivoiriennes et les États voisins de la sous-région respectent pleinement l'embargo sur les armes (2 violations au cours de l'exercice 2004/05; aucune au cours de l'exercice 2005/06; et aucune au cours de l'exercice 2006/07)	Objectif atteint. Aucune violation n'est à signaler.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
525 600 jours-homme de patrouille à pied (20 soldats par patrouilles, 2 patrouilles par compagnie, 36 compagnies pendant 365 jours)	560 580	Dans le secteur ouest : 15 soldats par patrouille, 22 301 patrouilles; dans le secteur est : 15 soldats par patrouille, 13 611 patrouilles; et à Abidjan, 15 soldats par patrouille et 1 460 patrouilles Le changement du nombre de patrouilles est dû à un changement de situation dans le secteur ouest. Le but était d'intensifier la présence de l'ONUCI dans l'ancienne zone de confiance.
273 750 jours-homme pour la sécurité et les contrôles (25 soldats par site ou poste de contrôle, 3 sites ou postes de contrôle par compagnie, 10 compagnies pendant 365 jours)	171 915	18 sites ou postes de contrôle ont été activés représentant 98 550 jours-homme pour la sécurité et les contrôles dans le secteur ouest et 73 365 dans le secteur est

2 880 heures de patrouille aérienne (6 hélicoptères, 40 heures/hélicoptère, 12 mois)	178	Seules les patrouilles déployées dans l'ancienne zone de confiance ont été affectées aux sites ou postes de contrôle, les autres sites étant désactivés. 178 heures de patrouille aérienne (3 hélicoptères, 6,59 heures/hélicoptère, 9 mois)
37 230 jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires dans les secteurs est et ouest (2 observateurs par patrouille, 3 équipes de patrouille, 17 sites, 365 jours)	32 457	Le nombre d'heures de patrouille aérienne est inférieur aux prévisions en raison de l'amélioration de la sécurité. Le démantèlement de la zone de confiance a entraîné une diminution du nombre de patrouilles. On compte 3 observateurs militaires par patrouille et 4 949 patrouilles dans le secteur ouest et 3 observateurs militaires par patrouille et 5 870 patrouilles dans le secteur est.
730 jours de patrouille en bateau, y compris sur la lagune d'Ébrié à Abidjan, et évacuations d'urgence (2 bateaux pendant 365 jours)	520	2 bateaux et 10 patrouilles pendant 26 semaines, comme requis Aucune évacuation d'urgence n'a été nécessaire.
12 rapports au Comité des sanctions (Côte d'Ivoire) et au Conseil de sécurité concernant le respect de l'embargo sur les armes	9	Rapports adressés au Comité des sanctions (Côte d'Ivoire) et au Conseil de sécurité concernant le respect de l'embargo sur les armes
Organisation et exécution de 7 inspections en moyenne par semaine de la cargaison à bord d'aéronefs et de véhicules de transport dans 2 ports, 3 aéroports, 4 terrains d'aviation, 10 bases militaires et 5 postes frontière	360	Inspections mensuelles dans 2 ports, 3 aéroports, 6 terrains d'aviation, 14 bases militaires et 5 postes frontière. L'augmentation du nombre d'inspections dans des bases militaires et des aéroports est due à des besoins opérationnels.
Participation du commandant de la force à 12 réunions sur la coopération régionale et entre missions, notamment avec les comités de défense et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), l'ONUCI et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, axées sur le contrôle des mouvements transfrontières de groupes armés et la lutte contre le trafic d'armes	13	Réunions
Réunions régulières avec les FANCI afin d'aider à surveiller les frontières, en particulier la situation des réfugiés libériens et les mouvements des combattants	Oui	Réunions mensuelles avec les Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire/Centre de préparation et de conduite des opérations et réunions hebdomadaires au niveau des secteurs et des patrouilles

Liaisons quotidiennes avec les FANCI et les éléments militaires des Forces nouvelles afin de promouvoir le rétablissement de la confiance entre toutes les forces ivoiriennes et, notamment, patrouilles conjointes Nations Unies/ivoiriennes (police civile/militaires) dans Abidjan et dans la zone de confiance	Oui	3 conférences téléphoniques par jour en moyenne, 5 jours par semaine
Organisation de réunions mensuelles de la Commission quadripartite et de réunions tripartites hebdomadaires sur l'application de l'accord de cessez-le-feu	Non	Les Forces nouvelles ont décidé en août 2006 de se retirer du dialogue avec le Gouvernement.
Prestation régulière de conseils aux FANCI et aux Forces nouvelles au sujet des responsabilités militaires qui leur incombent en vertu de l'Accord de Linas-Marcoussis, de l'Accord d'Accra III et de l'Accord de Pretoria, y compris la mise au point de directives opérationnelles	Oui	3 réunions par semaines environ, pour un nombre total de 156 réunions
75 190 jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement et d'autres dirigeants politiques (206 soldats pendant 365 jours)	75 190	Jours-homme de personnel militaire de sécurité
29 600 jours-homme de patrouille mobile et à pied (20 soldats par patrouille, 2 patrouilles par compagnie, 4 compagnies pendant 185 jours)	44 400	Jours-homme de patrouille (30 soldats par patrouille, 8 patrouilles par jour pendant 185 jours)
13 875 jours-homme pour la sécurité et les contrôles (25 soldats par site ou poste de contrôle, 3 sites ou postes de contrôle par compagnie, 1 compagnie pendant 185 jours)	13 875	Jours-homme pour la sécurité et les contrôles
13 505 jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement et d'autres dirigeants politiques (73 soldats pendant 185 jours)	13 505	Jours-homme de personnel militaire de sécurité

Composante 2 : désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation

Réalisation escomptée 2.1 : réinsertion des ex-combattants nationaux et des ex-miliciens dans la société ivoirienne; rapatriement et réinstallation des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire, les besoins spécifiques des femmes et des enfants faisant l'objet d'une attention particulière

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réinsertion, rapatriement et réinstallation de 48 064 ex-combattants nationaux et étrangers en Côte d'Ivoire, dont 42 564 éléments des

La réinsertion, le rapatriement et la réinstallation des ex-combattants étrangers et nationaux en Côte d'Ivoire n'ont pas eu lieu en raison des retards survenus dans la mise en œuvre de

Forces nouvelles et 5 500 soldats du Gouvernement (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 48 064)

l'Accord de paix de Ouagadougou, retards dus essentiellement à la lenteur du déroulement du processus de paix avant l'Accord. Les parties n'ont pas été en mesure de respecter la date butoir du 23 avril 2007 pour le démantèlement des milices et le cantonnement des combattants, ces tâches exigeant une planification plus détaillée que celle prévue dans l'Accord.

Réadaptation, réinsertion et retour dans leur famille de 3 000 enfants soldats (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 3 000)

Au 30 juin 2007, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'occupait de 1 200 enfants qui avaient été associés à des groupes armés. Le programme est mené en collaboration avec des partenaires locaux, des institutions partenaires et des organisations telles que la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'ONUCI, et couvre Bouaké, Korhogo, Man, Danané et Logoualé. Le Comité international de secours, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, Save the Children et l'UNICEF, offre un appui à 500 enfants soldats démobilisés de leur propre initiative dans les régions de Biankouma et de Touba qui sont sous le contrôle des Forces armées des Forces nouvelles (FAFN). Parmi ces enfants, une centaine ont repris le chemin de l'école, tandis que les 400 autres suivent une formation professionnelle informelle.

Réinsertion de 2 000 miliciens armés (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 2 000)

Les milices concernées par le programme de désarmement et de démantèlement ont été identifiées. Des négociations ont démarré en juillet 2006 avec certains de ces groupes et une première tentative de désarmement a eu lieu à Guiglo, dans la partie occidentale du pays, le 26 juillet 2006. À cette occasion, le Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (PNDDR) a enregistré 981 miliciens, qui n'ont rendu que 110 armes, pour la plupart hors d'état, et 6 975 pièces de munitions, soit un nombre d'armes et de munitions bien inférieur à la moyenne par combattant. Le processus a été suspendu le 4 août 2006 en raison du faible nombre d'armes rendues et de leur mauvais état. Sur les 981 miliciens qui ont pris part à la première tentative de désarmement, 500 participent à un programme de réinsertion géré par l'Agence allemande de coopération technique et financé par la Communauté européenne, qui doit servir à la fois de projet pilote et de mesure visant à restaurer la confiance.

Participation de 20 000 anciens membres de milices non armées à des programmes de développement économique durable gérés par le Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, le PNUD et des organisations non gouvernementales (ONG) (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 20 000)

Objectif non atteint, car le désarmement et la démobilisation des milices n'ont pas commencé.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils au Gouvernement de la Côte d'Ivoire au sujet de la création d'une équipe spéciale sur la mise en œuvre des programmes de réinsertion économique destinés aux anciens combattants et miliciens, et plus particulièrement des besoins spécifiques des femmes et des enfants	Non	L'équipe spéciale n'a pas été établie dans la mesure où le désarmement et la démobilisation n'ont pas commencé. Des conseils concernant les besoins spécifiques des femmes et des enfants ont été donnés pendant les réunions avec le PNDDR.
Conseils au Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion sur la mise en œuvre du programme de réinsertion et en particulier sur les besoins spécifiques des femmes et des enfants	Oui	Conseils au sujet de l'inclusion des femmes associées aux forces armées dans le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion, fournis à l'occasion de rencontres hebdomadaires avec les responsables du programme. Les conseils fournis ont porté également sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, notamment l'aménagement de locaux distincts pour les hommes et pour les femmes sur les sites de cantonnement (17 actuellement).
Conseils au Programme national au sujet de la formulation et de la mise en œuvre d'un programme d'information à l'échelle du pays à l'appui du programme de réinsertion	Oui	Conseils fournis à l'occasion de réunions mensuelles avec les responsables du PNDDR pour décider de la stratégie à adopter pour la campagne d'information à l'échelle du pays. Une campagne de sensibilisation a été lancée en collaboration avec le PNDDR et des homologues gouvernementaux (PNDDR et Centre de commandement intégré). À cette occasion, 10 messages radiophoniques en français ont été diffusés pour expliquer le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, tandis qu'une brochure, une affiche et une fiche répondant aux questions le plus souvent posées ont été établies. L'ouverture de la campagne a été repoussée car le désarmement et la démobilisation n'ont pas encore commencé.
Organisation de réunions hebdomadaires de coordination interinstitutions avec la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Union européenne et la communauté des donateurs participant aux programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion/ désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation	Non	Les réunions de coordination interinstitutions ont repris le 14 avril 2007, à un rythme mensuel.

<p>Organisation d'une réunion annuelle avec le Programme national, le Cabinet du Premier Ministre, le PNUD, la Banque mondiale, l'Union européenne, la CEDEAO, l'Union africaine et la Communauté des donateurs sur les dimensions régionales des programmes de désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation, et plus particulièrement sur les besoins spécifiques des femmes et des enfants</p>	Non	<p>Un séminaire conjoint ONUCI/PNDDR qui devait se tenir les 20 et 21 février 2007, avec la participation du Cabinet du Premier Ministre, du PNUD, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la CEDEAO, de l'Union africaine et de la communauté des donateurs, a été reporté en raison des questions délicates posées par le dialogue direct en cours entre la présidence et les dirigeants des Forces nouvelles.</p>
<p>Émissions radiophoniques quotidiennes en 5 langues, distribution de 15 000 tracts/ brochures en langue locale, 12 points de presse pour les médias et la communauté diplomatique, 1 film, 1 document vidéo, 200 photographies et des activités de sensibilisation, dont 12 forums et 5 événements spéciaux</p>	Oui	<p>10 messages radio diffusés sur la sensibilisation au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion, en juillet 2006; couverture médiatique régulière, au jour le jour, sur quelque 208 événements ayant trait au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion; 3 interviews du chef du programme de désarmement, de démobilisation et réinsertion, diffusés par ONUCI-FM; organisation de 60 points de presse, dont plus de la moitié ont porté sur le processus de DDR; publication de 10 bulletins d'information, dont des articles sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion/le désarmement et le démantèlement des rebelles; publication d'une note explicative sur la zone de confiance; diffusion d'une émission de 26 minutes sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sur Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI); production d'un film (12 minutes) qui a été projeté à l'occasion de 12 forums de l'ONUCI pour mettre en lumière la façon dont le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion contribue au processus de paix; vidéo de 8 minutes partagée avec des diffuseurs internationaux; émissions régulières sur l'actualité (60 vidéos) comprenant diverses composantes produites et diffusées localement sur RTI et des chaînes de télévision internationales; publication d'une brochure sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (50 000 exemplaires) et de bandes dessinées (50 000 exemplaires); organisation de 5 campagnes d'information par le biais d'affiches; et production de 150 CD distribués aux radios communautaires à des fins de sensibilisation</p>

		Explications et débat sur le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion lors de 11 forums (tenus à Adjamé (2), Bangolo, Bouna, Tiébissou, Tabou, San-Pédro, Sebroko (pour les enfants), Yamoussoukro, Attecoube et Sébuéla) et dans 11 programmes de caravane-école
		8 réunions tenues avec des responsables du PNDDR pour débattre de la campagne d'information et de communication, des documents relatifs à la campagne et de la situation en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
Assistance technique (transport de matériel et autres types de soutien logistique, y compris l'établissement de plans d'urgence pour le réseau de communication et de transport et la fourniture d'eau, d'abris et de groupes électrogènes) et prestation de conseils aux organismes des Nations Unies et aux autres partenaires (ONG internationales, Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration) pour la réalisation de projets de réinsertion des ex-combattants dans 4 zones	Oui	Un plan a été formulé pour la mise en œuvre du processus de désarmement et de démobilisation et les besoins techniques ont été recensés. Quatre camps de désarmement, démobilisation et réinsertion sont en construction à Odienné, Kani, Ferkessédougou et Ouangolodougou.
Prestation de conseils au Cabinet du Premier Ministre au sujet des programmes de réinsertion sociale et économique des anciens membres de milices	Oui	
Exécution de 10 projets à effet rapide	Non	3 projets ont été menés à bien. L'exécution des 7 autres projets était subordonnée au lancement et à l'achèvement du processus de désarmement et de démobilisation.
Arrangements en matière de sécurité pour 11 centres de désarmement des milices situés à l'intérieur des 11 zones de désarmement, de démobilisation et de réintégration, y compris les sites de ramassage et d'entreposage d'armes et de munitions	Non	Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration n'ont pas commencé.
Ramassage, mise en lieu sûr/entreposage, transport et/ou neutralisation/destruction d'armes, de munitions et autres matériels militaires dans 11 centres de désarmement	Non	Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration n'ont pas commencé.

Composante 3 : action humanitaire et droits de l'homme

Réalisation escomptée 3.1 : renforcement du respect des droits de l'homme et responsabilisation des auteurs de violations de ces droits en Côte d'Ivoire

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Ratification par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire d'au moins un instrument international supplémentaire relatif aux droits de l'homme et soumission d'au moins un rapport périodique conformément aux traités en vigueur dont la Côte d'Ivoire est signataire	Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire n'a pas ratifié d'instrument international relatif aux droits de l'homme et n'a pas présenté de rapport périodique aux organes de surveillance de l'application des traités.
Enquête par les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et par les organisations non gouvernementales exerçant des activités en Côte d'Ivoire au sujet des violations des droits de l'homme, et publication de 5 rapports sur la situation des droits de l'homme dans le pays (2004/05 : 0 rapport; 2005/06 : 7 rapports; 2006/07 : 5 rapports)	Objectif atteint. 8 rapports publiés sur la situation des droits de l'homme
Les coupables de violations graves des droits de l'homme sont identifiés et leur cas est porté à l'attention des autorités judiciaires civiles et/ou militaires compétentes (2004/05 : 0; 2005/06 : 95; 2006/07 : 25).	52 coupables de violations graves des droits de l'homme ont été identifiés et leur cas a été porté à l'attention des autorités compétentes.
Élaboration et exécution de plans d'action par les parties au conflit sur les moyens de mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 2)	Les FAFN et les milices de l'ouest du pays se sont engagées, en octobre 2005 et en septembre 2006, à participer à des plans d'action visant à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.
	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre Observations</i>
<i>Produits prévus</i>	
Mobilisation en vue de la ratification d'instruments internationaux supplémentaires relatifs aux droits de l'homme et fourniture d'une assistance pour l'établissement et la soumission de rapports périodiques aux organes créés en vertu de ces instruments	Oui En concertation avec les autorités nationales, un programme de formation sur le rôle de l'État et de la société civile dans la promotion et la défense des droits de l'homme a été conçu et mené à Bouaké, à Yamoussoukro et à Abidjan (au total, 90 personnes représentant les autorités civiles et militaires y ont participé). Cette formation a notamment porté sur le régime conventionnel mis en place par les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. 2 ateliers sur la ratification des instruments internationaux, dont le Statut de Rome, ont été organisés avec le concours d'une organisation non gouvernementale locale (Association

<p>Prestation d'avis au Gouvernement de la Côte d'Ivoire et aux institutions nationales, y compris la Commission nationale des droits de l'homme, les institutions législatives et judiciaires et les organisations de la société civile, au sujet des questions et normes ayant trait aux droits de l'homme</p>	Oui	<p>ivoirienne pour le développement du droit) et la section locale d'Amnesty International.</p> <p>9 séances de travail tenues avec les Ministres de la justice et des droits de l'homme au sujet de la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et du renforcement des capacités des autorités nationales pour ce qui est de remplir leurs obligations relatives à la promotion et à la défense des droits des citoyens. Un organigramme a été élaboré et communiqué aux ministères afin de faciliter l'intégration des droits de l'homme dans les politiques et les stratégies des pouvoirs publics.</p> <p>Réunions hebdomadaires tenues afin d'examiner la situation des droits de l'homme et notamment de formuler des avis sur les questions et normes, à l'échelon national, en concertation avec les Ministères de la sécurité intérieure, des droits de l'homme, de la justice et de la réconciliation nationale, des représentants du procureur militaire et de l'armée et des ONG nationales et internationales; et, à l'échelon local, avec les autorités civiles et militaires des Forces nouvelles et avec des gouverneurs, des préfets et d'autres représentants des autorités civiles et militaires</p> <p>Conseils fournis tous les mois aux ONG sur la manière de conduire une enquête, de rédiger des rapports et de mener des campagnes de sensibilisation</p>
<p>Fourniture d'une assistance en vue de l'élaboration du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme</p>	Non	<p>Reportée en raison de l'absence de progrès dans le processus politique et des fréquents changements d'interlocuteurs au sein du Gouvernement</p>
<p>Visites quotidiennes de spécialistes des droits de l'homme dans 9 bureaux locaux répartis dans tout le pays afin de sensibiliser les autorités locales, les ONG et la société civile aux questions relatives aux droits de l'homme</p>	Oui	<p>Rapports quotidiens faisant le point sur la situation générale des droits de l'homme dans le pays, comprenant un contrôle, la présentation de comptes rendus et l'examen périodique de la situation avec les autorités locales et les ONG</p>
<p>5 ateliers sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme tenus avec la participation de 500 membres d'organisations locales de la société civile de cinq zones différentes</p>	Oui	<p>4 ateliers tenus sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme, dans 4 régions différentes (Abidjan, Bouaké, Odienné et Yamoussoukro), avec 500 participants</p> <p>7 séminaires/commémorations tenus avec la participation d'organisations de la société civile et des autorités civiles et militaires : 1 000</p>

Formation de 100 membres du personnel des ONG locales dans 9 lieux dans divers points du pays à la réalisation d'enquêtes et à la collecte de documentation sur les violations des droits de l'homme	Oui	participants à Bouaké; 11 000 à Odienné; 200 à Abidjan; 300 à Daloa; 100 à Korhogo; 300 à Yamoussoukro; et 1 000 à Oumé
Organisation de réunions mensuelles du Groupe thématique sur les droits de l'homme à Abidjan avec la participation de représentants des organismes des Nations Unies, du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, des institutions nationales, y compris l'Assemblée nationale et le Conseil économique et social, et d'ONG nationales et internationales en vue de coordonner l'action sur la mise en œuvre d'une stratégie nationale des droits de l'homme visant à assurer la promotion et la protection des droits de l'homme en Côte d'Ivoire	Non	Formulation et présentation, le 22 mai 2007, du mandat du Groupe thématique sur les droits de l'homme à l'équipe de pays des Nations Unies, qui l'a approuvé le même jour. Le 12 juin 2007, tenue d'une réunion du Groupe thématique composé de membres de l'équipe de pays 14 réunions du « Cercle des ONG des droits de l'homme », tenues à Abidjan, sur des questions relatives aux droits de l'homme
Organisation de 2 colloques nationaux à l'intention des institutions nationales, y compris l'Assemblée nationale et le Conseil économique et social, du pouvoir judiciaire, des membres du barreau, des universitaires et de la société civile, sur la protection des droits de l'homme et l'administration de la justice après un conflit, et sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et la réconciliation nationale	Non	Les colloques nationaux n'ont pas eu lieu en raison de l'absence de progrès dans le processus politique.
Réalisation de 5 stages de formation et cours de mise à niveau relatifs aux droits de l'homme à l'intention de 500 membres des forces armées, des services de répression et de l'appareil judiciaire ivoiriens, en prêtant une attention particulière aux droits des femmes et des enfants	Oui	Tenue, à Bouaké, Abidjan, Daloa et Abengourou, de 4 stages de formation relatifs aux droits de l'homme à l'intention de membres des forces armées et des services de répression ivoiriens et, à Bouaké et à Abidjan, de 2 cérémonies/ commémorations sur le thème des droits de l'homme, avec la participation d'environ 500 membres de l'armée, des services de répression et de l'appareil judiciaire
Établissement tous les 2 mois de rapports sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays, en appelant l'attention des autorités judiciaires et des services de répression ivoiriens sur les cas de violation	Non	2 rapports portant sur la période allant de mai à août 2006 et de septembre à décembre 2006. Le nombre de rapports publiés a été plus faible que prévu car l'objectif s'est révélé exagérément ambitieux et impossible à réaliser compte tenu de la procédure de vérification et de validation nécessaire.

5 missions spéciales d'établissement des faits sur des violations flagrantes des droits de l'homme commises en Côte d'Ivoire	5	Enquêtes spéciales sur des violations des droits de l'homme commises à Duékoué et sur des charniers et des cas de traite d'êtres humains signalés à Abidjan, à Vavoua (Marahoué) et à Alépé
Participation à 2 consultations sous-régionales et à des réunions de coordination et de coopération entre les composantes droits de l'homme de l'ONUCI, de la MINUL et du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone en vue de coordonner l'action menée et de renforcer la coopération de manière à améliorer la situation en matière de droits de l'homme dans la sous-région	Non	Participation à une réunion sous-régionale sur l'impunité, la discrimination et la pauvreté organisée à Dakar par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Soumission tous les 2 mois de rapports au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) sur l'évolution de la situation concernant les violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire	Non	Présentation, en novembre 2006 et en février 2007, de 2 rapports sur l'évolution de la situation dans le domaine des droits de l'homme au Comité des sanctions du Conseil de sécurité
Réunions tous les 2 mois de l'Équipe de travail sur la mise en place et le fonctionnement du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés	Non	L'Équipe de travail, composée des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, s'est réunie trois fois. Les questions examinées portaient sur la mise en place et le fonctionnement du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés, qui est administré par l'ONUCI et l'UNICEF.
Soumission tous les 2 mois de rapports au Groupe du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil sur les violations graves et autres sévices commis sur la personne d'enfants en période de conflit armé	Non	2 rapports ont été élaborés et présentés tous les 2 mois au Groupe du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité. Le Groupe a été informé régulièrement des progrès réalisés dans l'application des dispositions de la résolution 1612 (2005).
Suivi annuel et établissement d'un rapport de pays sur les violations graves et autres sévices commis sur la personne d'enfants	Oui	Figure dans le rapport annuel sur les enfants et le conflit armé en Côte d'Ivoire présenté par le Secrétaire général au Conseil de sécurité.
Prestation de conseils aux parties au conflit au sujet de l'élaboration, de l'exécution et du suivi de plans d'action visant à mettre fin aux graves violations et autres sévices commis sur la personne d'enfants en période de conflit armé	Oui	3 réunions tenues avec les dirigeants des FAFN et 2 réunions avec les dirigeants des milices afin de les conseiller au sujet de l'application des plans d'action visant à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats
Fourniture d'informations devant figurer dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la mise en place du mécanisme de surveillance et de communication de l'information en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil	Oui	

Campagne d'information publique visant à promouvoir les droits de l'homme auprès du public par la diffusion de 40 programmes radiophoniques hebdomadaires, par l'impression de 15 000 brochures, par l'organisation tous les deux mois de réunions de presse, et par l'exécution d'activités de sensibilisation, y compris 2 forums et 2 manifestations spéciales	Oui	Production de 2 émissions télévisées intitulées « Sur la route de la paix » et d'une affiche intitulée « Où sont les coupables? »; organisation et célébration de la Journée internationale des droits de l'homme à Bouaké; production de 2 programmes télévisés de 52 minutes chacun, l'un sur la « Jeunesse et droits de l'homme », l'autre sur « Les droits de la femme en période de crise »; tenue de 5 conférences de presse sur le thème des droits de l'homme, avec la participation du Représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées; diffusion de 40 émissions spéciales s'intitulant « À vos droits » sur ONUCI-FM; depuis septembre 2006, diffusion d'une émission bimensuelle supplémentaire, intitulée « Touche pas à mes droits »; production d'une émission télévisée sur les droits de l'homme, intitulée « Sur la route de la paix »; production d'un dépliant et d'un encart sur les droits de l'homme pour la pochette de documentation sur la mission; production de 20 bannières pour tous les bureaux régionaux des droits de l'homme; production de 3 000 affiches sur 4 thèmes; et production d'une émission de radio qui est diffusée 2 fois par semaine
5 projets à effet rapide sur les droits de l'homme	3	Réalisé

Réalisation escomptée 3.2 : amélioration de la situation humanitaire en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 25 % du nombre d'hôpitaux et de centres médicaux rouverts dans le nord et l'ouest du pays (2004/05 : 0; 2005/06 : 280; 2006/07 : 500)

Objectif atteint. Réouverture de 567 centres médicaux dans le nord, le centre et l'ouest.

Augmentation de 350 000 du nombre de personnes déplacées et de réfugiés de retour dans leur région d'origine (2004/05 : 0; 2005/06 : 1 000; 2006/07 : 425 000)

6 000 personnes déplacées seulement sont rentrées chez elles sur un total d'environ 700 000 en raison des conditions de sécurité précaires, l'infrastructure essentielle étant toujours endommagée et pas encore en mesure d'accueillir tous les déplacés.

Augmentation de 250 % du nombre de réfugiés libériens de retour au Libéria (2004/05 : 5; 2005/06 : 13 785; 2006/07 : 35 000)

Objectif atteint. 35 000 réfugiés libériens ont regagné leur domicile, soit avec l'assistance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), soit de leur propre initiative.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de réunions hebdomadaires interinstitutions visant à coordonner l'action humanitaire du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire	52	Des réunions de coordination hebdomadaires présidées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont été organisées pour l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations humanitaires, avec la participation de l'ONUCI.
Avis au Ministère de l'éducation nationale sur les questions relatives au droit à une éducation égale pour tous	Oui	2 réunions avec des représentants du Ministère
Organisation d'ateliers trimestriels et d'une campagne de portée nationale sur le VIH et le sida, avec la participation des autorités gouvernementales et des écoles de tous niveaux	Oui	Organisation d'une campagne mondiale contre le sida en collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et le Ministère de la lutte contre le sida; organisation d'une campagne contre le VIH/sida dans les écoles et à l'échelle du pays, pour l'ensemble de la population; tenue de 3 ateliers à l'intention des chefs religieux et des responsables d'ONG féminines; participation à 16 manifestations dans le cadre d'une campagne de portée nationale (forums et caravanes)
Organisation de réunions hebdomadaires interinstitutions et de réunions régulières de coordination avec le HCR au sujet du programme de rapatriement des réfugiés libériens	Oui	35 000 réfugiés libériens ont été rapatriés; pour 16 200 d'entre eux, le rapatriement a été effectué par l'intermédiaire du HCR.
Établissement de rapports trimestriels conjoints d'évaluation de la situation humanitaire, contenant notamment des informations ventilées par sexe, sur la base des missions d'évaluation de la situation humanitaire effectuées en coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales	Non	Un rapport d'évaluation de la situation humanitaire a été établi sur la base d'une mission d'évaluation conjointe effectuée dans l'ouest du pays.
Organisation tous les 2 mois de réunions de sensibilisation et tenue de séminaires trimestriels à l'intention des responsables gouvernementaux, des membres de la société civile et de la communauté des donateurs au sujet de la situation des groupes vulnérables, en prêtant une attention particulière à la situation des femmes et des enfants	Oui	Organisation, à l'intention de 40 représentantes d'associations féminines, à Abidjan, d'un atelier qui comprenait un exposé sur les droits fondamentaux des femmes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes; organisation, à l'intention de 30 représentantes d'associations féminines et de l'administration pénitentiaire, à Abidjan, d'un séminaire qui comprenait un exposé sur les besoins particuliers des femmes incarcérées et sur diverses dispositions d'instruments internationaux qui appellent

		l'adoption d'approches différentes pour protéger les femmes contre l'exploitation et les sévices sexuels en milieu carcéral
		Organisation de 2 conférences et de 4 séminaires sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les mutilations génitales féminines et sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à l'intention des organisations féminines et de représentantes du Ministère de la justice à Daloa (85 participants), Odienné (200 participants) et Korhogo (35 participants); organisation, à l'intention d'une centaine de mères adolescentes et de jeunes femmes, de réunions de sensibilisation sur les droits des enfants et le droit à l'éducation à Bouaké
Exécution de 21 projets à impact rapide visant à améliorer la situation des personnes déplacées de retour dans leur région d'origine et exécution de 10 projets à impact rapide mettant l'accent sur la situation des enfants et sur la parité des sexes	21	3 projets de protection de l'enfance, 2 projets de lutte contre le VIH/sida, 6 projets d'aménagement de foyers pour les jeunes et de centres de loisirs sociaux, 6 projets de remise en état de bâtiments scolaires et 4 projets de remise en état de centres de soins.

Composante 4 : processus de paix

Réalisation escomptée 4.1 : réunification de la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Respect, par les parties ivoiriennes, des délais prescrits pour l'application de la feuille de route arrêtée par le Groupe de travail international en application de la résolution 1633 (2005) du Conseil de sécurité

Le calendrier d'application de l'Accord de paix de Ouagadougou, qui a remplacé la feuille de route, prévoit un délai de 10 mois pour l'exécution de toutes les tâches qu'il décrit, soit une date limite fixée au 4 janvier 2008, des élections présidentielles devant être organisées ultérieurement (selon les prévisions actuelles, elles auront lieu en octobre 2008).

Augmentation de 300 % du nombre total de fonctionnaires ayant repris leurs fonctions dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire (2004/05 : 0; 2005/06 : 5 000; 2006/07 : 20 000)

Sur un nombre total évalué à 24 437, 8 384 fonctionnaires ont regagné leur poste dans 19 départements au nord et 3 962 dans 7 départements à l'ouest. Le Comité national pour le redéploiement a continué de verser des indemnités aux personnes qui sont retournées dans l'ouest, le centre et le nord du pays.

Possibilité de recevoir les émissions de la Radio télévision ivoirienne dans l'ensemble du pays

7 nouveaux émetteurs FM (on en compte 19 au total) assurant un taux de couverture géographique de 45 % et un taux de couverture démographique approximatif de 60 % ont été installés à travers le pays.

Participation de la Côte d'Ivoire aux réunions des commissions conjointes Côte d'Ivoire-Burkina Faso-Mali créées en application des Accords de Linas-Marcoussis et d'Accra III

Objectif non atteint. Les commissions n'ont pas été créées par les parties.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions mensuelles du Groupe de travail international créé en application d'une décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 6 octobre 2005 et de la résolution 1633 (2005) du Conseil de sécurité, et coprésidé par le Représentant spécial du Secrétaire général, y compris des services de secrétariat	Oui	Le Groupe de travail international a tenu 6 réunions jusqu'au 13 avril 2007. Ses membres ont décidé de ne plus se réunir après cette date du fait que l'Accord de Ouagadougou ne contenait pas de dispositions contraignantes à ce sujet.
Réunions hebdomadaires du Groupe de médiation (Représentant spécial du Secrétaire général, Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire, Envoyé spécial de l'Afrique du Sud, Représentant spécial du Secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine en Côte d'Ivoire) coprésidé par le Représentant spécial du Secrétaire général	Non	Le Groupe de travail international a tenu 22 réunions jusqu'au 13 avril 2007. Lors de la dernière réunion, ses membres ont décidé de ne plus se réunir après cette date du fait que l'Accord de Ouagadougou ne contenait pas de dispositions contraignantes à ce sujet.
Réunions périodiques avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations féminines, pour soutenir le processus politique	Oui	35 réunions ont eu lieu avec des responsables gouvernementaux, des partis politiques et des associations de citoyens; 2 réunions de travail qui regroupaient 19 femmes appartenant à des partis politiques divers, au Front populaire ivoirien (FPI) et à l'opposition ont été organisées à Seboko, en décembre 2006 et en janvier 2007; 3 réunions ont été organisées en novembre 2006 et en janvier 2007 à l'intention d'ONG nationales telles que le Réseau des femmes ministres et parlementaires et la Coalition des femmes leaders en Côte d'Ivoire.
Prestation d'avis au Gouvernement ivoirien et à tous les partis politiques au sujet des mesures de confiance destinées à faciliter la réconciliation nationale	Oui	10 réunions avec le FPI et le Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP)
Organisation de 10 ateliers à l'intention de responsables gouvernementaux, de représentants de partis politiques et d'organisations de la société civile, y compris des associations féminines, sur le	Non	Aucun atelier n'a été organisé du fait que les parties prenantes se sont focalisées sur un dialogue direct.

renforcement des capacités des associations de femmes ivoiriennes en matière de prévention et de règlement des conflits

En coopération avec la CEDEAO et les autres partenaires internationaux, prestation d'avis au sujet du rétablissement de l'autorité de l'État et de l'infrastructure publique dans l'ensemble du pays aux autorités gouvernementales, y compris le Ministre de l'administration territoriale

Oui

10 avis ont été fournis.

Prestation d'avis au Gouvernement ivoirien au sujet de l'accroissement de la participation des femmes à tous les niveaux du Gouvernement

Oui

10 réunions avec diverses personnalités politiques, y compris des femmes affiliées au FPI (parti au pouvoir), aux Forces nouvelles et au RHDP, une réunion avec le facilitateur, à Ouagadougou, pour réaffirmer la nécessité de faire participer les femmes au processus de paix, en particulier pour les aspects politiques

Prestation d'avis au Comité national de pilotage du redéploiement de l'administration au sujet du redéploiement de fonctionnaires dans l'ensemble du pays

Oui

Dans le cadre d'un comité technique paritaire mis en place pour mieux gérer le redéploiement de l'administration. Une campagne de sensibilisation axée sur les fonctionnaires qui rejoignent leur poste et les populations a été organisée sur la station de radio de l'ONUCI.

Prestation d'avis au Cabinet du Premier Ministre, à l'Office national d'identification et à la Commission nationale de supervision de l'identification au sujet de la conduite du processus d'identification dans l'ensemble du pays

Oui

Des avis ont été donnés à l'ancien Premier Ministre à l'occasion d'entretiens périodiques. En outre, 35 réunions ont été organisées avec des agents électoraux au sujet de la conduite du processus d'identification dans l'ensemble du pays.

Participation aux travaux des commissions conjointes Côte d'Ivoire-Mali-Burkina Faso conformément à l'Accord de Linas-Marcoussis

Non

Le Comité n'a pas été créé par les parties.

Réunions trimestrielles d'un groupe de travail intermissions composé de représentants de la MINUL, de l'ONUCI, du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et du BINUSIL sur les questions transfrontières

4

Réunions sur les questions transfrontières

Programmes nationaux d'information et de sensibilisation à l'appui du processus de paix, y compris des émissions radiophoniques dans cinq langues nationales, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; 2 heures de diffusion d'un documentaire télévisé par mois, points de presse hebdomadaires, distribution de 12 bulletins d'information et organisation de campagnes d'éducation dans 12 régions

Oui

Émissions radiophoniques 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les langues suivantes : français, malinké, bété, baoulé, yacouba et guéré; diffusion de programmes d'information 5 fois par semaine, y compris des flashes, d'émissions sur des sujets culturels (33 par semaine), sociaux (27 par semaine), humanitaires (30 par semaine), liés à la consolidation de la paix (20 par semaine) et

		<p>sportifs (2 par semaine) et couverture en direct de 24 manifestations; organisation de 60 points de presse, de 12 conférences de presse et de plus de 100 entretiens avec des journalistes; production de 10 bulletins d'information; publication de bandes dessinées (50 000), d'affiches (170 000) et de brochures (400 000); organisation de 11 forums d'éducation dans tout le pays ainsi que d'une caravane scolaire dans 11 établissements comptant quelque 100 000 élèves au total</p> <p>Production d'une vidéo de 12 minutes sur les caravanes scolaires; production et diffusion d'une vidéo de 12 minutes sur les techniques traditionnelles de communication avec les guides de l'opinion; réalisation d'une émission de télévision intitulée « Sur la route de la paix », comprenant 9 volets d'une durée de 26 minutes qui ont été diffusés mensuellement par la Radio télévision ivoirienne jusqu'en décembre 2006; désignation de 40 Étoiles de la paix formant un réseau au sein de la jeunesse ivoirienne et qui, aux côtés du Messenger de la paix, défendent la cause de la paix parmi la population ivoirienne.</p>
Formation de 20 journalistes locaux aux techniques et aux méthodes de base du journalisme	90	Des journalistes locaux ont été formés à Abidjan et à Yamoussoukro.
Présentation de 12 rapports sur des cas d'incitation à la haine et à la violence dans les médias ivoiriens au Comité des sanctions sur la Côte d'Ivoire	12	Rapports
Exécution de 21 projets à impact rapide	31	Exécution de 31 projets : 20 portant sur la santé et les services publics, 6 sur la lutte contre le VIH/sida, 2 sur la promotion de l'état de droit et 3 sur la protection de l'enfance.

Réalisation escomptée 4.2 : élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place de commissions nationales électorales indépendantes, 19 au niveau régional et 68 au niveau départemental (la Commission électorale indépendante qui avait été créée le 22 septembre 2005 a été reconstituée et ses membres sont entrés en fonctions le 7 mars 2006)

24 commissions électorales indépendantes ont été mises en place au niveau régional dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Le chiffre initialement prévu (19) correspondait aux 19 régions de la Côte d'Ivoire, mais la Commission électorale indépendante a ajouté 5 commissions. Les 68 commissions départementales n'avaient pas été créées au 30 juin 2007.

Achèvement de l'inscription des électeurs et de l'établissement des listes électorales dans l'ensemble du pays	La Commission électorale indépendante n'a pas commencé à procéder à l'inscription des électeurs.
Mise en place de 11 000 bureaux de vote dans les 19 régions	Objectif non atteint (les élections n'ont pas eu lieu)
Tenue d'élections présidentielles le 31 octobre 2006 au plus tard	Selon le calendrier prévu dans l'Accord de paix de Ouagadougou, les élections devaient avoir lieu 10 mois après la signature de cet instrument.
Tenue d'élections législatives dans un délai de six mois après les élections présidentielles, conformément au code électoral ivoirien	Objectif non atteint (les élections n'ont pas eu lieu)
Confirmation par des observateurs extérieurs que les élections ont été ouvertes à tous, libres, justes et transparentes	Objectif non atteint (les élections n'ont pas eu lieu)
Aucun incident violent lors des élections présidentielles et législatives	Objectif non atteint (les élections n'ont pas eu lieu)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante au sujet des opérations électorales aux niveaux national, régional, départemental et local	Oui	Réunions bihebdomadaires avec le Président de la Commission électorale indépendante et les autres membres de la commission centrale et réunions hebdomadaires avec les commissions électorales régionales.
Évaluation des besoins de la Commission électorale indépendante et prestation d'avis sur l'établissement du budget à présenter aux éventuels donateurs pour les élections législatives	Oui	On a établi un projet de budget pour les élections en Côte d'Ivoire, qui a été présenté à la Commission électorale indépendante.
Prestation d'avis au Gouvernement ivoirien et à la Commission électorale indépendante au sujet de la définition du programme d'éducation des électeurs et de l'élaboration de contenus pour des campagnes d'information et d'éducation médiatiques	Oui	Dans le cadre de réunions mensuelles avec les membres de la Commission électorale indépendante responsables de l'éducation des électeurs, le Centre d'information et de communication gouvernementale et les services chargés des audiences foraines au Ministère de la justice; des avis hebdomadaires ont également été fournis au sujet de l'identification des électeurs et des questions électorales dans le cadre de la participation au Groupe de travail sur les élections.
Prestation d'avis et d'une assistance technique aux autorités électorales régionales et locales au sujet de la planification des activités électorales et de la formulation de principes pour les programmes d'éducation des	Non	Explication : les autorités électorales régionales et locales n'ont pas achevé les travaux de planification pour l'éducation des électeurs.

électeurs dans 19 bureaux électoraux régionaux

Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur l'élaboration et la réalisation d'un programme de formation et de renforcement des capacités de son personnel au sujet de la loi électorale, des procédures concrètes, du code de conduite et des autres aspects du scrutin	Oui	Prestation d'avis sur le renforcement des capacités des membres des 24 commissions électorales régionales indépendantes et fourniture d'un appui pour 23 stages de formation
Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur la mise à jour du programme d'inscription des électeurs, de la gestion de la base de données des électeurs inscrits et l'affichage des listes d'électeurs, ainsi que sur la conception et l'achat de matériel pour le scrutin, y compris les bulletins de vote	Non	Explication : la Sous-Commission chargée de l'établissement de la liste électorale et du matériel électoral au sein de la Commission électorale indépendante n'était pas opérationnelle.
Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante au sujet de l'élaboration de méthodes de dépouillement du scrutin et de la mise au point de mécanismes de validation des résultats	Non	Explication : les démarches préliminaires requises pour le dépouillement du scrutin n'ont pas été accomplies.
Fourniture de renseignements et d'avis au Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire	Oui	Par le biais de rapports hebdomadaires et bihebdomadaires émanant de 14 bureaux électoraux de région
Soutien pour la distribution du matériel électoral aux bureaux de vote (700 heures de vol pour le transport par voie aérienne et 20 000 km pour le transport par route)	Non	Les élections n'ont pas eu lieu.
Campagne d'information à l'appui des élections : diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes et de 15 000 tracts/brochures dans cinq langues nationales, organisation de points de presse mensuels à l'intention des représentants des médias et des membres du corps diplomatique, production d'un film, de vidéos et de 100 photographies, activités de communication (notamment, organisation de 12 manifestations pour informer et sensibiliser la population)	Oui	Élaboration d'une stratégie de sensibilisation et de communication en concertation avec l'organe national compétent (Commission électorale indépendante); organisation de débats sur les questions liées aux élections dans le cadre de 12 forums de communication; production de 50 000 bandes dessinées, de 169 200 affiches et de 365 000 brochures à l'appui des audiences foraines; production et distribution à toutes les stations de radio locales de 150 CD-ROM, y compris des messages d'information et de sensibilisation sur les audiences foraines en français et dans les langues nationales; en attendant la relance du processus des audiences foraines, préparation d'une campagne de communication intitulée « Plan de mobilisation et de communication sociale pour les audiences foraines », qui a été transmis au Service de la communication du Ministère de la justice;

		préparation et diffusion de 10 messages radio en français expliquant le nouveau système des audiences foraines; production et distribution à toutes les stations de radio locales du pays de 150 disques audionumériques contenant chacun 42 messages de sensibilisation aux audiences foraines en français et dans les langues nationales, en collaboration avec le Ministère de la justice
Maintien de la sécurité pendant les élections dans les limites des moyens militaires dont l'ONUCI dispose et des zones où elle est déployée	Non	Le processus électoral n'a pas été engagé. Un plan a été élaboré pour le maintien de la sécurité.

Composante 5 : ordre public

Réalisation escomptée 5.1 : renforcement de l'ordre public et acquisition par la Police nationale et la gendarmerie ivoiriennes d'une capacité opérationnelle durable

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Création et déploiement d'une force de police auxiliaire intérimaire de 600 hommes et ouverture de 4 préfectures et de 2 légions dans le nord de la Côte d'Ivoire	600 éléments FAFN des forces de sécurité auxiliaires ont été formés. Le 19 mars 2007, 109 officiers et 387 sous-officiers ont été déployés sur 59 sites dans le nord du pays. Cinq préfectures ont été ouvertes. En revanche, les 2 légions de gendarmerie n'ont pas été créées.	
Ouverture d'une école de police dans le nord de la Côte d'Ivoire	L'École des forces armées de Bouaké a été rénovée en partie et utilisée pour la formation des 600 auxiliaires dans le nord.	
Approbation d'un plan de restructuration des forces de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire par le Comité mixte de coordination de la réforme du secteur de la sécurité	Il n'y a pas eu de progrès dans la réforme et la restructuration des forces de sécurité ivoiriennes.	
	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>Observations</i>
<i>Produits prévus</i>	<i>oui/non ou nombre</i>	
Visites quotidiennes de 20 préfectures de police, de 6 légions, de commissariats, de compagnies et d'escadrons dans le nord de la Côte d'Ivoire à des fins d'encadrement	Oui	Visites quotidiennes de 5 préfectures de police, de 4 compagnies, de 34 commissariats de police et de 46 brigades de gendarmerie dans le nord de la Côte d'Ivoire à des fins d'encadrement
Formulation d'avis à l'intention des institutions locales chargées de l'application des lois pour procéder à la sélection, au recrutement, à l'inscription, à la formation et à la certification des candidats au service de police intérimaire dans le nord de la Côte d'Ivoire	Oui	Supervision du processus de sélection des 67 auxiliaires restants dans le nord

Formulation d'avis à l'intention de la police nationale et de la gendarmerie pour la mise en œuvre du programme d'intégration et de restructuration des forces de police dans l'ensemble du pays	Non	Le programme d'intégration et de restructuration n'a pas démarré.
Organisation de 12 cours de mise à niveau pour rappeler à la police nationale et à la gendarmerie les principes de maintien de l'ordre reconnus sur le plan international	Non	Outre la formation dispensée aux 67 auxiliaires, 2 cours de mise à niveau ont été organisés sur les droits de l'homme et la gestion à l'intention de la police nationale et de la gendarmerie dans le sud. Les programmes de formation supplémentaires proposés n'ont pas été acceptés par ces dernières.
Organisation de 5 cours de mise à niveau sur les questions relatives aux disparités entre les sexes à l'intention de la police nationale et de la gendarmerie	Non	Ces questions ont néanmoins été incluses dans la formation dispensée aux 67 auxiliaires et dans les 2 cours de mise à niveau organisés à l'intention de la police nationale et la gendarmerie.
Prestation de conseils à la police nationale au sujet des opérations de police, des enquêtes, de la surveillance policière de proximité et de divers programmes spéciaux, en prêtant une attention particulière aux droits des femmes et à la prévention de la violence sexuelle	Oui	En organisant des visites quotidiennes à des fins d'encadrement
Participation à des initiatives de coopération régionale avec la MINUL et le BINUSIL concernant la lutte contre le trafic d'êtres humains et la criminalité organisée, notamment la lutte contre l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants	Non	Explication : nombre insuffisant de cas signalés de trafic d'êtres humains
Encadrement et surveillance des activités des 600 auxiliaires de sécurité des Forces nouvelles pendant le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration	Non	Le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas démarré.
Organisation de 100 escortes de sécurité chaque mois pour le personnel des Nations Unies déployé dans l'ensemble du pays et renforcement de la sécurité dans 11 sites de désarmement, de démobilisation et de réintégration	156	Escortes
Organisation de 6 cours de formation à l'intention de 900 membres des Forces de défense et de sécurité dans les écoles de gendarmerie et de police pour améliorer leurs compétences professionnelles en matière de lutte antiémeutes	Non	Explication : absence d'accord avec les Forces de défense et de sécurité

18 500 jours de patrouille (2 membres de la police des Nations Unies par patrouille, 50 équipes de patrouille pendant 185 jours) en vue de rétablir l'ordre public et de restaurer la confiance à l'égard des institutions publiques dans les secteurs est et ouest dans l'ensemble de la zone contrôlée par le Gouvernement et le long de la zone de confiance	20 000	Jour de patrouille (2 membres de la police des Nations Unies par patrouille, 50 équipes de patrouille pendant 200 jours)
Prestation de conseils aux organes nationaux chargés de faire appliquer les lois au sujet des opérations de police, des enquêtes et de la police de proximité ou à des unités spécialisées (brigade des accidents de la route et services responsables de la sécurité des aéroports, par exemple) avec le déploiement de l'attaché de liaison de la police des Nations Unies et de conseillers techniques dans le poste de commandement opérationnel et la salle d'opérations de l'unité	Oui	Des conseils ont été fournis régulièrement mais il n'y a pas eu de véritable formation en raison d'un manque de volonté de la part des autorités locales.
Organisation de patrouilles conjointes distinctes avec les Forces armées des Forces nouvelles, les Forces de défense et de sécurité et Licorne le long de la zone de confiance pour assurer la protection des civils sous la menace imminente de violences physiques	Oui	
Formation et encadrement de quelque 600 personnes appartenant aux Forces nouvelles, à la police et à la gendarmerie ivoiriennes sur les opérations antiémeutes et les questions de sécurité liées au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration	600	Personnes appartenant aux Forces nouvelles, à la police et la gendarmerie ivoiriennes ont été formées

Réalisation escomptée 5.2 : rétablissement de l'autorité du pouvoir judiciaire et de l'état de droit (y compris les établissements pénitentiaires) dans toute la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Élaboration et mise en œuvre par le Gouvernement ivoirien et les autorités judiciaires d'un plan relatif au renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, conformément aux accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria

Le plan n'a pas été établi.

Réouverture de 11 tribunaux dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 11)

Aucun tribunal n'a rouvert en raison de la situation politique générale et de l'absence d'une communauté de vues entre les parties; toutefois, le Ministère de la justice a envoyé plusieurs équipes d'évaluation composées de représentants des Ministères

	de la justice, de l'économie et de la construction auprès de 10 juridictions afin de définir les besoins et les conditions à réunir pour la restauration progressive du système judiciaire.
Réouverture de 10 établissements pénitentiaires dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 10)	6 établissements sont opérationnels et les travaux en cours dans un établissement sont quasiment achevés. Les 3 autres sont toujours fermés en raison d'un manque de moyens financiers.
Réduction de 25 % du nombre de décès chez les détenus (2004/05 : 376; 2005/06 : 376; 2006/07 : 225)	60 décès ont été signalés. Cette réduction s'explique principalement par l'amélioration des soins médicaux et du régime alimentaire et par l'ouverture d'un hôpital pour les détenus dans la prison d'Abidjan.
Réduction de 50 % du nombre d'évasions dans les prisons (2004/05 : 3 668; 2005/06 : 150; 2006/07 : 75)	31 évasions (chiffre imputable essentiellement à l'amélioration des systèmes de sécurité dans la prison d'Abidjan)
Augmentation de 400 du nombre de détenus placés en libération conditionnelle (2004/05 : 0; 2005/06 : 10; 2006/07 : 50)	59 détenus ont été placés en libération conditionnelle, essentiellement parce que le Président du Tribunal s'est engagé à donner suite aux recommandations du directeur de la ferme-prison de Dimbokro.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Suivi des mesures prises par les autorités ivoiriennes concernant les aspects relatifs à l'état de droit prévus dans les accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria, notamment les questions touchant l'administration judiciaire, l'identification nationale et les réformes constitutionnelles, législatives et réglementaires, et formulation d'avis	Oui	Une assistance a été fournie pour l'interprétation des résolutions du Conseil de sécurité et la compréhension de leurs modalités d'application et de leurs interactions avec les lois nationales et les accords de paix; les mesures prises par le Gouvernement ont fait l'objet d'un suivi pour vérifier leur conformité avec les résolutions du Conseil, les accords de paix, la législation nationale et les obligations internationales; 10 réunions ont été organisées avec le Ministère de la justice au sujet du processus d'identification et 15 audiences foraines suivies pour vérifier si elles étaient équitables et conformes aux procédures applicables.
Deux rapports à l'intention du Premier Ministre, des Ministres de la justice et des droits de l'homme et de toutes les autres parties intéressées sur l'état du système judiciaire national, évaluant notamment l'impartialité, le respect des formes régulières, la séparation des pouvoirs, les mesures de prévention de la corruption, indiquant les observations faites lors du contrôle des tribunaux et donnant un aperçu de la situation de l'administration pénitentiaire	3	Rapports sur l'organisation et le fonctionnement du système judiciaire en Côte d'Ivoire, la justice pour mineurs et les prisons en Côte d'Ivoire

Suivi de 52 procès ou audiences dans tout le pays et présentation de rapports au Gouvernement sur le respect des normes internationales	70	Procès ou audiences ont été suivis au sein des tribunaux civils, pénaux et militaires. En outre, 3 rapports ont été présentés au Gouvernement et examinés avec lui.
Prestation de conseils aux autorités judiciaires et au Gouvernement ivoirien au sujet de la réorganisation des tribunaux de première instance et des cours d'appel	Non	Les tribunaux n'ont pas été réorganisés par le Gouvernement. En effet, il a décidé de concentrer ses efforts sur le redéploiement du système judiciaire plutôt que sur l'application de mesures de transition telles que la réorganisation des tribunaux.
Prestation de conseils au Gouvernement ivoirien au sujet du redéploiement de l'administration judiciaire dans le nord du pays et suivi de ce redéploiement	Oui	Quatre consultations ont été organisées avec le Ministère de la justice et les autorités des Forces nouvelles sur les modalités du redéploiement. Bien que le redéploiement n'ait pas eu lieu au cours de la période considérée, des procédures ont été mises au point pour lutter contre la criminalité et l'impunité dans la zone de confiance, y compris pour appréhender les suspects dans la zone et les remettre aux autorités nationales compétentes dans le sud et dans le nord du pays.
Organisation de 2 séminaires/ateliers à l'intention de représentants du Ministère de la justice, du Syndicat des magistrats et de l'ordre des avocats sur le suivi de l'indépendance, de l'impartialité et de l'efficacité de la justice	Non	Organisation d'une table ronde sur la protection des civils, en attendant la publication du rapport d'évaluation sur le système judiciaire dans son ensemble
372 visites de prisons dans l'ensemble du pays pour observer la gestion des prisons et les conditions de détention et pour conseiller et informer le Gouvernement ivoirien sur ces questions	251	144 visites de prisons dans les régions et 107 visites dans la prison d'Abidjan
Réunions hebdomadaires avec l'Administration pénitentiaire nationale pour la conseiller sur les questions suivantes : gestion des détentions provisoires, élaboration de procédures normalisées axées sur les droits de l'homme, questions relatives à la santé, élaboration et adoption de mécanismes de mise en œuvre et de contrôle, questions concernant les femmes, droits des minorités, mise en liberté conditionnelle	Oui	Des rapports hebdomadaires ont été établis et examinés avec l'Administration pénitentiaire nationale.
Prestation de conseils au Gouvernement ivoirien au sujet de l'évaluation de la situation dans le nord du pays et de l'élaboration d'un plan de remise en marche du système pénitentiaire dans les provinces du nord	Oui	En établissant et en publiant un rapport sur le système pénitentiaire de la Côte d'Ivoire (y compris dans le nord), contenant des recommandations en vue d'améliorer la situation

Formation de 125 agents pénitentiaires nationaux	Non	13 formateurs nationaux ont été formés et des modules spéciaux élaborés à l'intention des cadres (formation à la gestion des crises) et des nouvelles recrues (formation de 125 agents nationaux). Comme le décret présidentiel sur le recrutement de nouveaux agents n'a pas été signé, on n'a pas recruté d'agents pénitentiaires.
--	-----	--

Composante 6 : appui

Réalisations escomptées 6.1 : soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Achèvement complet des projets de remise en état et de reconstruction des bâtiments et infrastructures indispensables pour que l'Opération satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Projets achevés à 96 %. En raison d'une modification du plan de redéploiement des contingents ayant entraîné l'ouverture ou la fermeture de certains sites de déploiement, tous les projets n'ont pu être achevés.
Réduction de 29 % du nombre d'accidents pour 100 véhicules (2004/05 : 10 accidents; 2005/06 : 7 accidents; 2006/07 : 5 accidents)	Objectif atteint. Le nombre d'accidents pour 100 véhicules est de quatre.
Réduction de 33 % du nombre mensuel moyen de cas de paludisme signalés parmi le personnel de l'ONUCI (2004/05 : 5,5 cas; 2005/06 : 6 cas; 2006/07 : 4 cas)	Objectif atteint. La réduction de l'incidence du paludisme au sein de la mission s'explique par une sensibilisation régulière du personnel civil et militaire aux précautions à prendre (formation périodique à Abidjan et dans les secteurs), la distribution régulière de médicaments prophylactiques, de moustiquaires et d'insectifuges, et la tenue de réunions d'information dans le cadre de la formation que reçoivent les nouveaux membres du personnel à leur arrivée, avant d'être déployés dans les secteurs.
Réduction de 7,35 dollars du coût unitaire moyen des opérations de virement bancaire (2004/05 : 9 dollars; 2005/06 : 9 dollars; 2006/07 : 1,65 dollar)	Objectif atteint grâce à la mise en service d'un système électronique de virement bancaire.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Application d'un programme plus rigoureux de conduite à l'intention des chauffeurs, alliée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs et à l'imposition de sanctions (suspension ou retrait du permis de conduire) pour les contraventions enregistrées par le Système CarLog	Oui	Campagnes trimestrielles de sécurité routière, notamment diffusion d'informations sur les sanctions encourues en cas d'infraction au code de la route
---	-----	---

Organisation d'un programme de prévention du paludisme à l'intention du personnel militaire et civil de tous les lieux d'affectation de l'ONUCI	Oui	30 séances de formation sur le thème de la prévention du paludisme et du contrôle de l'hygiène à l'intention de l'ensemble du personnel (13 à Abidjan, 5 dans le secteur ouest et 12 dans le secteur est)
Amélioration du plan de sécurité et d'évacuation	Oui	
Mise en service d'un système de transfert électronique de fonds	Oui	
Militaires, membres de la police des Nations Unies et personnel civil		
Déploiement et relève de 7 915 soldats et de 200 observateurs militaires, en moyenne	7 753	Soldats
	194	Observateurs militaires
Déploiement et relève de 450 membres de la police des Nations Unies et de 750 membres d'unités de police constituées, en moyenne	386	Membres de la police des Nations Unies
	646	Membres d'unités de police constituées
Fourniture et distribution de vivres dans 32 points de livraison pour 7 915 soldats et 750 membres d'unités de police constituées, en moyenne	41	Points de livraison
	7 753	Soldats, en moyenne
	646	Membres d'unités de police constituées, en moyenne
Gestion de stocks de sécurité, constitués de boîtes de rations et d'eau potable en bouteille, répondant aux besoins de 7 915 soldats, 200 observateurs militaires, 450 membres de la police des Nations Unies et 750 membres d'unités de police constituées, en moyenne, dans tous les lieux de la mission	7 753	Des stocks de sécurité constitués de boîtes de rations et d'eau potable en bouteille ont été gérés en fonction des besoins de :
	194	Soldats
	386	Observateurs militaires
	646	Membres de la police des Nations Unies
Administration des contrats de 474 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 36 administrateurs recrutés sur le plan national, 556 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 282 Volontaires des Nations Unies, en moyenne	373	Fonctionnaires recrutés sur le plan international, en moyenne
	20	Administrateurs recrutés sur le plan national, en moyenne
	510	Agents des services généraux recrutés sur le plan national, en moyenne
	227	Volontaires des Nations Unies, en moyenne
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel (militaires, policiers et civils), avec formation pratique, mesures de prévention et de surveillance et mesures disciplinaires	Oui	Réunions d'information, organisées dans le cadre de la formation initiale, et séances de formation sur le thème de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels auxquelles ont participé 2 432 membres du personnel (373 civils, 200 policiers et 1 770 militaires); missions sur le terrain; élaboration du texte de l'engagement de bonne

conduite que tous les nouveaux membres du personnel de l'ONUCI devront signer.

Installations et infrastructures

Entretien à Abidjan et dans les secteurs est et ouest de 13, 36 et 35 bâtiments, respectivement 13
38

37

Exploitation et entretien de 475 groupes électrogènes (269 groupes appartenant à l'ONU et 206 groupes appartenant aux contingents) 444

Exploitation et entretien de 15 systèmes de purification d'eau (2 à Abidjan, 6 dans le secteur est et 2 dans le secteur ouest) 6
3

Remise en état et entretien de 3 aérodromes à Abidjan, Daloa et Guiglo 4

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 977 véhicules appartenant à l'ONU et 1 343 véhicules appartenant aux contingents, dont 83 véhicules blindés de transport de troupes, dans l'ensemble des lieux de la mission 977
1 343
83

Installation d'une station de ravitaillement en carburant à Abidjan Oui

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 avions et 11 hélicoptères (dont 3 hélicoptères militaires et 2 hélicoptères de recherche et de sauvetage) sur 4 sites 3
6
3
2

Déploiement de deux hélicoptères de recherche et de sauvetage dans les 12 heures dans la zone de la mission et dans les 24 heures dans la zone de missions voisines afin de participer à des opérations de secours 2

Exploitation et entretien de 6 parcs de stockage de carburant sur 6 sites Oui

Bâtiments à Abidjan

Bâtiments dans le secteur est, dont 2 camps de démobilisation, désarmement et réintégration

Bâtiments dans le secteur ouest, dont 2 camps de démobilisation, désarmement et réintégration

Groupes électrogènes, dont 239 appartiennent à l'ONU et 205 appartiennent aux contingents

Secteur est

Secteur ouest

Neuf citernes à eau équipées d'un système de dosage du chlore ont été exploitées et entretenues (3 à Abidjan, 3 dans le secteur est et 2 dans le secteur ouest).

Aérodromes (Odienné, Boundouko, Daloa et Guiglo)

Véhicules appartenant à l'ONU

Véhicules appartenant aux contingents, assurés aux tiers

Véhicules blindés de transport de troupes

6 stations-service commerciales et 2 postes à essence à Abidjan

Avions commerciaux

Hélicoptères commerciaux

Hélicoptères militaires

Hélicoptères de recherche et de sauvetage

Hélicoptères moyen-porteurs de recherche et de sauvetage offrant, depuis Abidjan, un appui régional aux missions voisines

Transports maritimes et fluviaux

Exploitation et entretien de 2 petits patrouilleurs 1 000 Oui

Transmissions

Services d'assistance et d'entretien portant sur 35 microterminaux VSAT répartis sur 22 sites, 46 centraux téléphoniques, 73 répéteurs, 33 liaisons hertziennes et 74 liaisons rurales, 10 stations de transmissions radio FM, 1 873 postes de radio mobiles (HF et VHF), 471 stations de radio de base (HF et VHF), 2 729 radios portatives et 161 téléphones satellitaires GSM Thuraya	34 46 74 23 74 10 2 006 424 3 161 179	Microterminaux VSAT répartis sur 22 sites Centraux téléphoniques Répéteurs Liaisons hertziennes Liaisons rurales Stations de transmissions radio FM Postes de radio mobiles (HF et VHF) Stations de radio de base (HF et VHF) Radios portatives Téléphones satellitaires GSM Thuraya
--	--	---

De nouveaux besoins en radios et en téléphones satellitaires sont apparus à la suite du redéploiement de la force et de l'équipement d'un site supplémentaire à Abidjan (rue du Canal).

Informatique

Services d'assistance et de maintenance portant sur des réseaux locaux et longue distance, 1 507 ordinateurs de bureau, 67 serveurs, 545 ordinateurs portables, 1 327 imprimantes, 46 scanners et 78 scanners Digital Sender répartis sur 28 sites	1 615 89 570 1 235 34 181	Ordinateurs de bureau Serveurs Ordinateurs portables Imprimantes Scanneurs Scanneurs Digital Sender
--	--	--

De nouveaux besoins en matériel informatique sont apparus à la suite du redéploiement de la force et de l'équipement d'un site supplémentaire à Abidjan (rue du Canal).

Services médicaux

Exploitation et gestion d'un centre de consultation de niveau I+, de 17 centres de consultation de niveau I, et de 2 hôpitaux de niveau II dans 2 quartiers généraux de région; gestion d'arrangements contractuels avec un hôpital de niveau III à Abidjan et un hôpital de niveau IV à Accra	1 23 2 1	Centre de consultation de niveau I+ Centres de consultation de niveau I Hôpitaux de niveau II dans deux quartiers généraux de région Hôpital de niveau III à Abidjan
--	-------------------	---

	1	Hôpital de niveau IV à Johannesburg (Afrique du Sud), les installations d'Accra ne répondant pas aux critères de ce niveau
Exploitation et gestion d'installations offrant des services confidentiels de dépistage du VIH et d'assistance psychologique en la matière à tous les membres du personnel qui le souhaitent, y compris des centres mobiles de dépistage et de consultation volontaires; campagnes de sensibilisation du personnel, notamment par la transmission de l'information entre collègues	Oui	Exploitation et gestion de centres fixes et mobiles de dépistage et de consultation volontaires
Gestion des dispositifs d'évacuation par voie aérienne ou terrestre pour tous les lieux de la mission	Oui	
Sécurité		
Fonctionnement du Centre des opérations de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7	Oui	
Protection rapprochée 24 heures sur 24 des hauts responsables de l'ONUCI et des hautes personnalités en visite	Oui	Selon les besoins, compte tenu de la dotation approuvée en agents de protection rapprochée
Formation de 53 agents de sécurité aux techniques de base : combat à mains nues, maniement des armes à feu, premiers secours, protection rapprochée, techniques d'investigation et autres éléments de formation en rapport avec la sécurité	71	47 agents de sécurité et 24 assistants de sécurité, inscrits à divers cours de formation à la sécurité dans la zone de la mission
Exercices d'incendie trimestriels pour l'ensemble du personnel de l'ONUCI et gestion des dispositifs de sécurité incendie dans tous les lieux de la mission	Oui	
Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans 30 lieux d'implantation de l'ONUCI	Oui	
Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la mission, y compris pour ce qui est des logements de 467 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 277 Volontaires des Nations Unies et 350 membres de la police des Nations Unies, en moyenne	Oui	Enquêtes sur le respect des Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile des fonctionnaires recrutés sur le plan international, des Volontaires des Nations Unies, des membres de la police des Nations Unies et des observateurs militaires, de telles enquêtes ayant été réalisées sur tous les nouveaux sites où l'ONUCI pourrait s'implanter

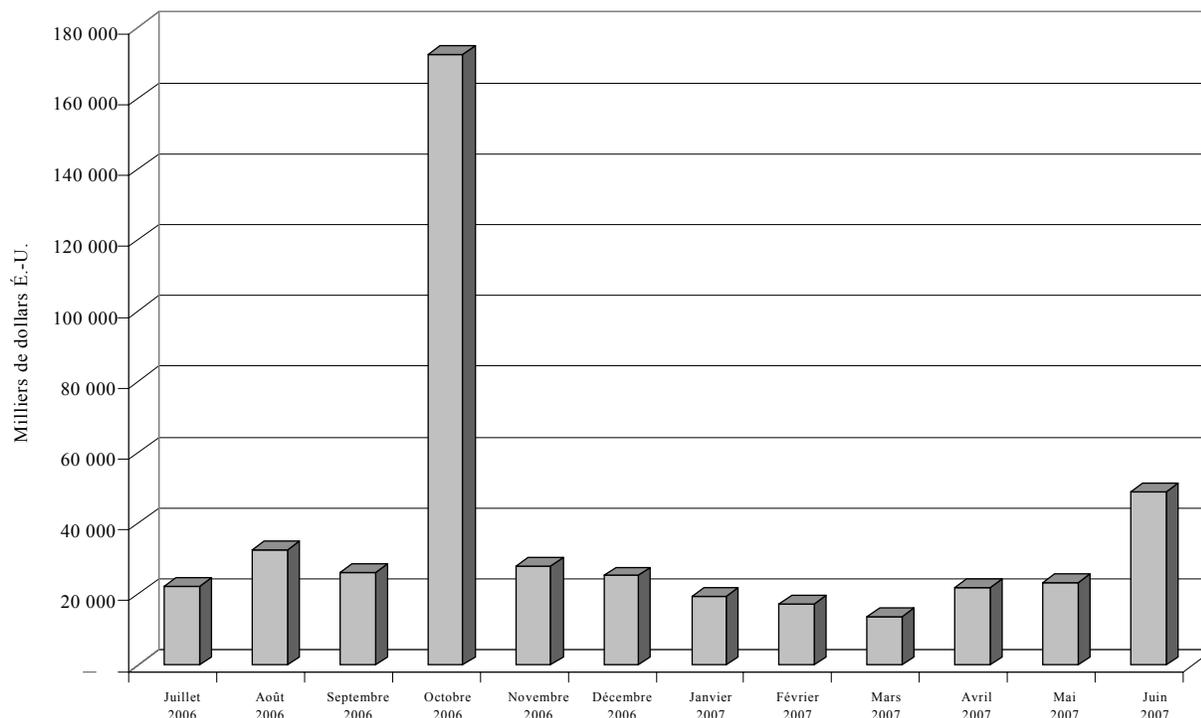
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	9 777,3	10 006,1	(228,8)	(2,3)
Contingents	182 845,4	185 688,6	(2 843,2)	(1,6)
Police des Nations Unies	19 922,5	18 548,9	1 373,6	6,9
Unités de police constituées	18 708,0	17 613,4	1 094,6	5,9
Total partiel	231 253,2	231 857,0	(603,8)	(0,3)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	62 845,7	58 210,5	4 635,2	7,4
Personnel recruté sur le plan national	12 070,6	12 161,0	(90,4)	(0,7)
Volontaires des Nations Unies	8 480,6	9 953,4	(1 472,8)	(17,4)
Total partiel	83 396,9	80 324,9	3 072,0	3,7
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 353,0	713,9	639,1	47,2
Personnel fourni par des gouvernements	424,6	216,0	208,6	49,1
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	189,9	163,0	26,9	14,2
Voyages	1 647,6	3 469,6	(1 822,0)	(110,6)
Installations et infrastructures	58 016,1	50 645,9	7 370,2	12,7
Transports terrestres	19 615,0	16 367,1	3 247,9	16,6
Transports aériens	37 388,4	31 869,0	5 519,4	14,8
Transports maritimes ou fluviaux	79,2	4,9	74,3	93,8
Transmissions	17 081,3	15 264,0	1 817,3	10,6
Informatique	4 676,0	4 134,0	542,0	11,6
Services médicaux	6 104,7	5 278,4	826,3	13,5
Matériel spécial	2 910,1	2 847,0	63,1	2,2
Fournitures, services et matériel divers	7 753,3	6 619,4	1 133,9	14,6
Projets à effet rapide	1 000,0	995,5	4,5	0,5
Total partiel	158 239,2	138 587,7	19 651,5	12,4
Total brut	472 889,3	450 769,6	22 119,7	4,7
Recettes provenant des contributions du personnel	8 020,1	7 597,9	422,2	5,3
Total net	464 869,2	443 171,7	21 697,5	4,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	472 889,3	450 769,6	22 119,7	4,7

B. Évolution des dépenses mensuelles



7. Le montant élevé des dépenses engagées en octobre 2006 est essentiellement imputable au remboursement des coûts supportés par les pays au titre des contingents, du matériel leur appartenant et des unités de police constituées. Les dépenses enregistrées en juin 2007 s'expliquent par le règlement des factures et la passation des commandes.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	6 515,7
Recettes diverses ou accessoires	665,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	9 384,6
Total	16 565,8

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	35 166,0
Unités de police constituées	3 801,1
Total partiel	38 967,1
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	17 946,8
Transmissions	6 236,7
Services médicaux	3 597,9
Matériel spécial	2 847,0
Total partiel	30 628,4
Total	69 595,5

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,8	14 mars 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,9	14 mars 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,5	14 mars 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-3,75	–	–

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant effectif</i>
Accord sur le statut des forces ^a	2 317,8
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	2 317,8

^a Installations mises à disposition par le Gouvernement.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(228,8)	(2,3 %)

8. Le dépassement de crédits enregistré est dû pour l'essentiel à la différence entre le taux réel de l'abattement pour délais de déploiement (3 %) et le taux utilisé lors de l'établissement du budget de l'exercice 2006/07 (5 %). En outre, le relèvement de 140 dollars à 191 dollars, à compter du 1^{er} février 2007, du montant versé pendant les 30 premiers jours de la période ouvrant droit à l'indemnité de subsistance (missions) a contribué à ce dépassement de crédits.

	<i>Écart</i>	
Contingents	(2 843,2)	(1,6 %)

9. Le dépassement de crédits constaté est principalement le fait des dépenses supplémentaires engagées pour rembourser aux pays qui fournissent des contingents les frais liés au matériel majeur ayant accompagné le remplacement d'un contingent d'infanterie par un contingent fourni par un autre pays. Les dépenses non budgétisées engagées au titre des équipements antiémeutes, du matériel de déminage et des véhicules de soutien logistique livrés par les pays qui fournissent des contingents ont également contribué à ce dépassement de crédits.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	1 373,6	6,9 %

10. Les économies réalisées s'expliquent avant tout par le retard intervenu dans le déploiement du personnel de police, d'où un nombre moins important que prévu de vols occasionnés par ce déploiement. Les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base de 450 vols aller retour d'un coût unitaire moyen de 5 500 dollars, mais seuls 233 allers simples ont été effectués, pour un coût unitaire moyen de 4 140 dollars.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 094,6	5,9 %

11. Les économies réalisées résultent essentiellement du retard intervenu dans le déploiement du personnel des unités de police constituées, avec pour conséquence un nombre moins important que prévu de vols connexes. Alors que le budget avait été établi sur la base de 375 vols aller retour d'un coût unitaire moyen de 5 500 dollars, seuls 307 allers simples ont été effectués, pour un coût unitaire moyen de 4 140 dollars.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. L'analyse porte sur les écarts d'au moins 5 % ou 100 000 dollars environ.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	4 635,2	7,4 %

12. Les économies réalisées sont en grande partie imputables à la différence entre le taux réel de vacance des postes (18,6 %) et le taux retenu lors de l'établissement du budget de l'exercice 2006/07 (15 %). La suspension du versement de la prime de risque, à compter du 16 mai 2007, pour les villes d'Abidjan, de Yamoussoukro, de Daloa, de Bouaké et de San-Pédro explique par ailleurs ces économies.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 472,8)	(17,4 %)

13. Le budget prévoyait un crédit aux fins du rapatriement de 131 Volontaires des Nations Unies en janvier 2007, une fois le processus électoral achevé. Or, la tenue des élections ayant été reportée, l'Opération a conservé à son service les Volontaires recrutés comme observateurs électoraux en attendant que soient annoncées les nouvelles dates du scrutin.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	639,1	47,2 %

14. Les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice 2006/07 prévoyaient le financement de 4 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et 16 postes d'agent recruté sur le plan national, dont les titulaires, recrutés à titre temporaire, devaient aider le personnel de la Section du génie à mettre en place et à gérer les camps destinés à accueillir les effectifs militaires et de police supplémentaires. Cependant, comme les travaux de renforcement des structures d'hébergement ont presque entièrement été achevés avant l'approbation du budget, ces postes temporaires n'ont pas été pourvus, ce qui a permis de réaliser des économies.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	208,6	49,1 %

15. Les économies réalisées sont dues essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des voyages d'affectation et de rapatriement.

	<i>Écart</i>	
Consultants	26,9	14,2 %

16. Les économies réalisées résultent avant tout de la différence entre les dépenses inscrites au budget et celles qui ont été effectivement engagées au titre des consultants en formation, étant donné qu'il a été fait appel à des spécialistes internes pour assurer la formation au contrôle des mouvements.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 822,0)	(110,6 %)

17. Le dépassement de crédits enregistré est principalement le fait de dépenses plus importantes que prévu au titre des voyages effectués par les militaires, les policiers et les civils entre huit secteurs régionaux et le quartier général de la mission, étant donné que les conditions de sécurité sont demeurées instables, que des mesures de sécurité restreignaient les déplacements par la route après le coucher du soleil, obligeant le personnel à faire des haltes prolongées dans les différents lieux de la mission, que le processus de paix faisait toujours l'objet de consultations avec le Siège de l'Organisation à New York, la communauté internationale et les partenaires régionaux, et que des chantiers étaient en cours, comme la construction de locaux en dur pour les militaires et le montage d'autres installations de la mission. Aussi les voyages effectués dans sa zone ont-ils été plus nombreux que prévu.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	7 370,2	12,7 %

18. Les économies réalisées s'expliquent au premier chef par l'utilisation plus intensive que prévu des groupes électrogènes, en raison du manque de fiabilité du réseau local d'approvisionnement en électricité, sujet à de fréquentes variations ou coupures de courant.

19. Ces économies sont également imputables à la non-utilisation des crédits ouverts au titre de l'achat de matériel d'entreposage et de distribution de carburant d'aviation qu'il était prévu d'installer dans le nord du pays pour mettre en place des parcs de stockage de carburant, l'ONUCI ayant pu en définitive s'approvisionner localement par l'intermédiaire d'arrangements contractuels.

20. Les dépenses engagées au titre des services d'entretien ont été moins fortes que prévu (retards dans la passation du marché portant sur l'entretien des pelouses des aéroports d'Abidjan et des différents secteurs, et absence de prestataires de services d'entretien dans les régions reculées du pays), ce qui a permis de réaliser des économies supplémentaires.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	3 247,9	16,6 %

21. Les économies réalisées sont dues avant tout à des dépenses moins importantes que prévu au titre du combustible diesel, ce qu'explique le retard intervenu dans le déploiement de véhicules appartenant aux contingents à l'intention de 1 025 nouveaux militaires et 375 membres d'unités de police constituées. En outre, la diminution du nombre de voyages qui a résulté du regroupement de bureaux au sein du quartier général intégré de la mission, après l'achèvement des travaux entrepris à cette fin, et de la fermeture de plusieurs bureaux à Abidjan a entraîné une baisse de la consommation en carburant.

22. Des économies ont également été réalisées grâce à la différence entre les dépenses budgétisées et celles qui ont été effectivement engagées au titre des pièces détachées, compte tenu de l'état relativement neuf du parc de véhicules.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	5 519,4	14,8 %

23. Les économies réalisées sont imputables au premier chef à la location et à l'exploitation des hélicoptères, dont plusieurs ont dû rester au sol à Daloa en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans le nord de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi les heures de vol ont été moins nombreuses de prévu. Par ailleurs, des économies ont résulté du fait qu'un hélicoptère a été redéployé auprès de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) d'octobre 2005 à janvier 2007 pour appuyer le processus électoral, les frais correspondants ayant été facturés à la MONUC.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	74,3	93,8 %

24. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses effectives de carburant plus faibles que les dépenses prévues dans le budget, étant donné que le montant afférent aux patrouilles maritimes a été inscrit par erreur à la rubrique Transports terrestres.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	1 817,3	10,6 %

25. Le solde inutilisé est dû principalement à ce que les dépenses effectivement engagées au titre des communications par réseaux commerciaux ont été moins élevées que prévu, en raison d'un moindre recours au téléphone, d'une meilleure application de la réglementation relative à l'utilisation des services téléphoniques et d'un recouvrement rapide du coût des appels personnels. En outre, l'état relativement neuf du matériel de montage, de production et de diffusion de vidéos et de programmes radiophoniques a contribué à la réalisation d'économies, compte tenu de la consommation moins importante que prévu de pièces détachées et de services d'entretien.

	<i>Écart</i>	
Informatique	542,0	11,6 %

26. Les économies réalisées résultent essentiellement de dépenses moins élevées que prévu au titre des services informatiques, du fait notamment du retard intervenu dans le déploiement de personnel technique aux termes d'un marché d'envergure mondiale. De plus, les dépenses plus faibles que prévu en services de maintenance et de réparation du matériel, relativement neuf dans l'ensemble, ont contribué à ces économies.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	826,3	13,5 %

27. Les économies réalisées sont d'abord imputables à la différence entre les dépenses inscrites au budget et celles qui ont été effectivement engagées au titre des services médicaux, l'implantation des formations sanitaires dans la zone de la mission ayant fait chuter les dépenses en services médicaux reçus à l'extérieur de cette zone. En outre, les politiques de sensibilisation adoptées par la mission pour familiariser son personnel avec la prévention des maladies courantes et la prestation de services de santé tels que le dépistage du paludisme, entre autres, ont joué un rôle dans la baisse des dépenses en services médicaux.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	1 133,9	14,6 %

28. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses liées au fret moins fortes que prévu, en raison d'un suivi dynamique et d'une manutention efficace des chargements commerciaux, les frais de surestaries et d'entreposage étant passés de 14 % à 6,5 % du total des coûts de fret. La non-utilisation du crédit ouvert au titre du transport intérieur de fret, en vue de couvrir les frais liés aux déplacements imprévus et aux réorganisations non programmées des contingents, a également contribué à la réalisation d'économies.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

29. En ce qui concerne le financement de l'ONUCI, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, soit 22 119 700 dollars;

b) Se prononce également sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2007, à savoir 16 565 800 dollars répartis en intérêts créditeurs (6 515 700 dollars), recettes diverses ou accessoires (665 500 dollars) et recettes provenant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (9 384 600 dollars).